



SERVICE DE POLICE

Document budgétaire 2012

Présentation des orientations stratégiques et des prévisions budgétaires 2012
à la Commission de la sécurité publique du 9 décembre 2011

Montréal 

Table des matières

	PAGE
I - Mission	3
II - Orientations stratégiques 2012	4
III - Organigramme	5
IV - Évolution budgétaire 2011	
- Évolution budgétaire 2011 des dépenses et des revenus	7
- Explications des principaux écarts	8
V - Prévisions budgétaires de 2012	
- Dépenses et revenus par compétence	10
- Variation des prévisions budgétaires 2012 vs budget 2011	11
- Explication des principaux écarts	12
- Dépenses par activité et par compétence	13
- Dépenses par objet, par catégorie d'emploi et répartition de la prestation de travail	14
- Revenus par source	15
VI - Offre de service	
- Répartition de la prestation de travail	17
- Répartition détaillée	18
VII - Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014	20
VIII - Principales réalisations 2011	22-29
VIII - Personnes-ressources	30

Le SPVM a pour mission...

... de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements en vigueur¹.

En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes du territoire de Montréal, le Service s'engage à promouvoir leur qualité de vie en contribuant à réduire la criminalité, en augmentant la sécurité routière, en favorisant le sentiment de sécurité et en développant un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

En 2011, le Service de police de la Ville de Montréal a jeté les bases qui permettront, dans les années à venir, d'amener la police de quartier à sa forme achevée : un service de police agile, performant, transparent et qui s'intègre à sa communauté afin de mieux la servir. Un service de police où toutes les actions s'appuient sur une vision partagée et visent à la faire vivre au quotidien.

Le SPVM dans SA communauté :

La sécurité publique est une nécessité qui repose sur une volonté collective dont la responsabilité doit être partagée entre tous les acteurs de notre communauté.

Une action concertée pour une paix sociale, un sentiment de sécurité publique accrue et une vie collective meilleure pour tous.

Vision :

**Au SPVM, chacun s'investit avec fierté dans sa communauté
et tous peuvent en témoigner**

RESPECT - INTÉGRITÉ - ENGAGEMENT

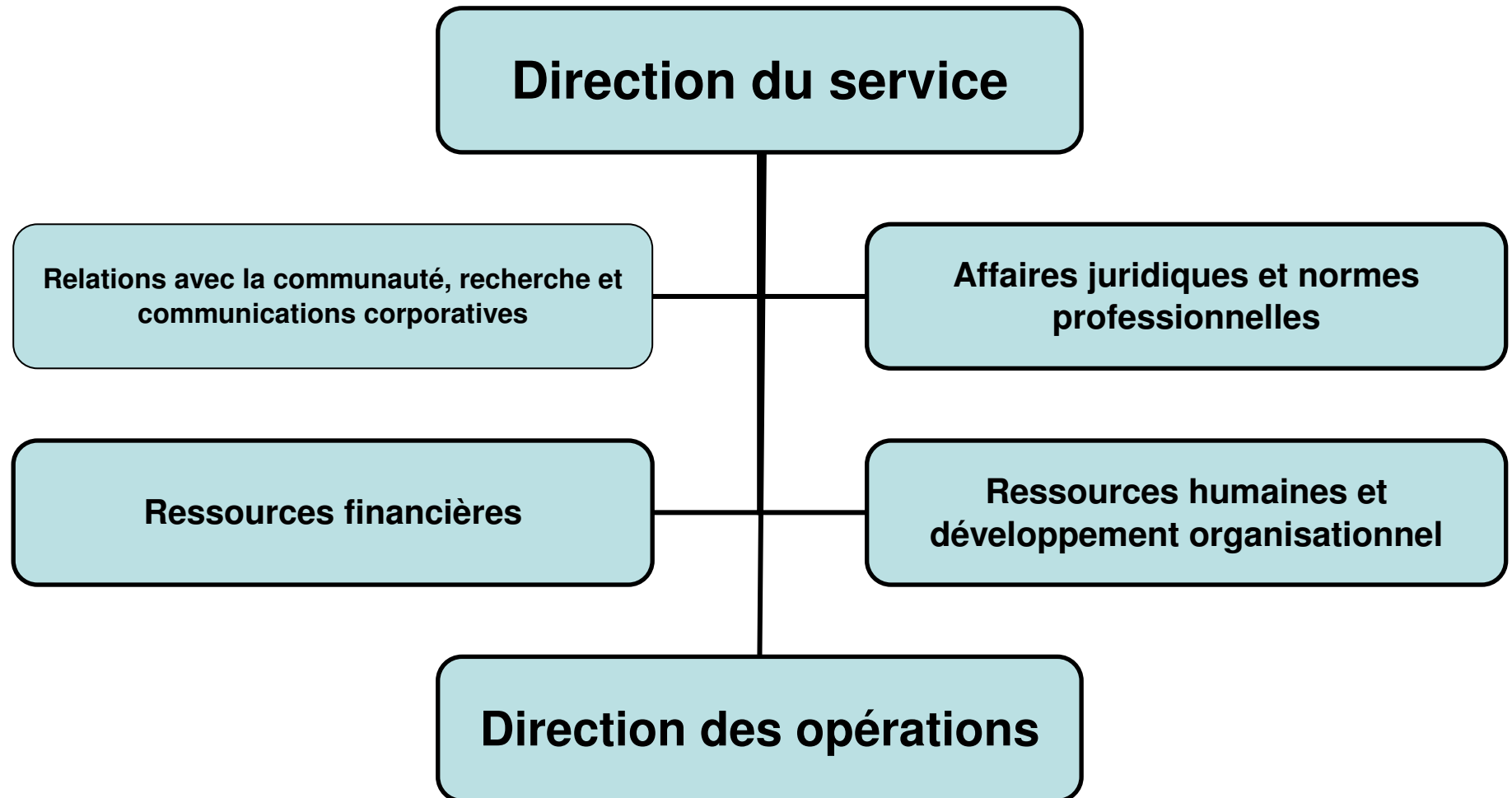
¹ Articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L.R.Q. c. P-13.1

Service de police Orientations stratégiques 2012

Orientations stratégiques	Axes d'intervention	Objectifs spécifiques
Ancrer le service de police dans SA communauté	Le SPVM se doit d'être un partenaire exemplaire : transparent, actif et engagé, qui partage l'information, les ressources et l'expertise dont il dispose et qui arrime ses actions avec celles des autres.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la collaboration et stimuler les interactions avec nos partenaires pour améliorer la sécurité. - S'assurer que tous les policiers connaissent bien leur territoire, la population qu'ils desservent (ses besoins, ses attentes, ses problèmes), ainsi que les ressources du milieu. - Poursuivre nos actions dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur en matière de relations avec les citoyens. - Développer des actions inspirées du plan stratégique en matière de profilage racial et social.
Assurer la sécurité de la population	La criminalité	<p><u>La criminalité de violence</u> Tous les crimes violents seront prioritaires. Une attention particulière sera portée aux crimes commis avec des armes, à la violence conjugale et intrafamiliale et au terrorisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à améliorer notre connaissance des problèmes de violence, afin de mieux les anticiper et les cibler. - Poursuivre les programmes de prévention pour contrer la violence, notamment l'adhésion aux gangs de rue. - Augmenter notre niveau de préparation afin d'accroître notre capacité d'intervention face à un événement de nature terroriste. <p><u>Le trafic de stupéfiants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intensifier nos activités pour contrer le trafic et la production de stupéfiants. - Poursuivre les activités de prévention. <p><u>Le vol d'identité, la fraude et la cybercriminalité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions entreprises avec les partenaires. - Accentuer les projets d'enquête ciblés et de prévention en matière de vol d'identité et de fraudes. - Développer notre capacité à lutter contre la cybercriminalité
	Le sentiment de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer, de manière proactive, des stratégies adaptées aux réalités locales pour améliorer le sentiment de sécurité.
	La sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le bilan routier, tout particulièrement diminuer les décès et les blessés graves. - Contribuer à assurer la fluidité de la circulation. - Déployer des stratégies adaptées aux réalités locales.
	Le partage de l'espace urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les contacts directs et réguliers avec la population. - Mettre en place des stratégies concertées en matière de gestion efficace des espaces publics et d'accès public à tous les niveaux de l'organisation (corporatif, régional et local).
Développer une organisation agile, performante et efficiente empreinte d'une culture d'engagement	L'agilité la performance et l'efficience	<p><u>L'organisation du travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la révision des activités et des ressources au Service des enquêtes spécialisées afin de renforcer les opérations policières de l'ensemble de l'organisation. - Améliorer la prestation de services par la mise en œuvre des dispositions du nouveau contrat de travail. <p><u>La gestion rigoureuse et transparente</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaffirmer l'application des règles de gestion budgétaire basées sur la pertinence, la déconcentration et le cadre d'imputabilité de gestion. - Poursuivre le déploiement d'outils de gestion et d'information performants. - Développer des indicateurs de gestion. <p><u>Contribuer à l'effort d'équilibre budgétaire de l'agglomération de Montréal dans le respect de la mission du SPVM, tout en protégeant la qualité des services aux citoyens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer activement à l'effort collectif des services de la Ville de Montréal visant la rationalisation des dépenses. - Mettre en place le nouveau cadre de gestion des sources de revenus, recentré autour de notre mission. - Développer des partenariats pertinents avec les diverses instances orientées vers la protection du public et du respect de la loi.
	La culture d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> - Débuter la mise en œuvre du plan «Des ressources humaines issues de notre communauté». - Instaurer une démarche de transformation organisationnelle impliquant tous les niveaux de l'organisation.
	Développer l'apprentissage	Déployer notre modèle d'organisation apprenante

Service de police

Organigramme



SERVICE DE POLICE

ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE 2011

Service de police**Évolution budgétaire 2011 au 30 septembre - dépenses et revenus***(en millions de dollars)*

	Budget 2011			Budget modifié 2011			Évolution budgétaire 2011			Écart Évolution budgétaire vs budget modifié			
	Agglo	Municipal	Total	Agglo	Municipal	Total	Agglo	Municipal	Total	Agglo	Municipal	Total	%
Dépenses	616,9	12,6	629,5	613,9	12,3	626,2	614,6	12,3	626,9	0,7	-	0,7	0%
Revenus	58,3	-	58,3	60,5	-	60,5	59,8	-	59,8	(0,7)	-	(0,7)	-1%
Net	558,6	12,6	571,2	553,4	12,3	565,7	554,8	12,3	567,1	1,4	-	1,4	0%

Service de police

Évolution budgétaire au 30 septembre 2011 - explications des principaux écarts

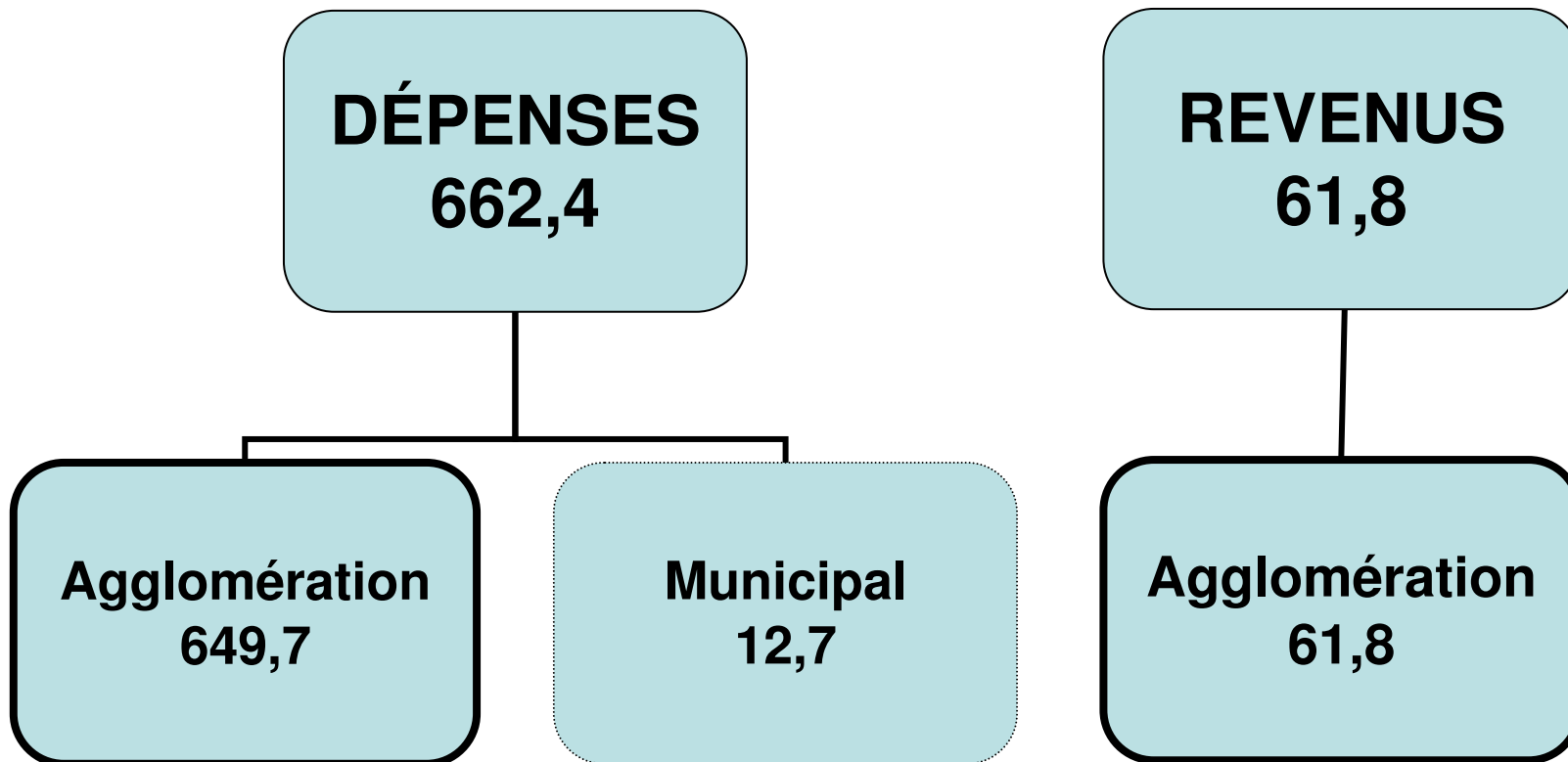
(en millions de dollars)

	Dépenses	Revenus	Net
Budget original 2011	629,5	58,3	571,2
✓ Plan de réduction des dépenses de la Ville de Montréal	(4,9)		(4,9)
✓ Divers (<i>principalement des prêts et contrats de service</i>)	1,6	2,2	(0,6)
Budget modifié 2011 au 30 septembre 2011	626,2	60,5	565,7
Évolution budgétaire 2011 au 30 septembre 2011	626,9	59,8	567,1
Surplus (déficit)	(0,7)	(0,7)	(1,4)
<u>Explications des principaux écarts</u>			
<u>Perte de prestation de travail</u>			
✓ Absences de policiers permanents plus importantes que prévues et effectif policier inférieur à celui prévu au Budget 2011	6,4		6,4
<u>Révision de la structure organisationnelle initiée par le SPVM</u>			
✓ Abolition de postes d'employés civils et conversion de postes policiers	0,6		0,6
<u>Stratégie d'allocation des ressources</u>			
✓ Embauche de 100 policiers temporaires et prolongation jusqu'au 31 décembre des 65 policiers temporaires réalisant un deuxième mandat en 2011 (<i>non prévu au budget 2011</i>)	(3,5)		(3,5)
✓ Temps supplémentaire (<i>non compensé par des revenus additionnels</i>)	(3,4)		(3,4)
<u>Autres</u>			
✓ Plan de réduction de dépenses non réalisables	(1,2)		(1,2)
✓ Pay duty (<i>en attente d'une modification législative</i>)		(1,0)	(1,0)
✓ Divers	0,4	0,3	0,7
Surplus (déficit)	(0,7)	(0,7)	(1,4)

SERVICE DE POLICE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

Service de police
Prévisions budgétaires 2012
Dépenses et revenus par compétence
(en millions \$)



Service de police

Variations des prévisions budgétaires 2012 par rapport au Budget 2011 redressé

(en millions \$)

	Budget 2011 redressé			Prévisions budgétaires 2012			Écart			
	<i>Agglo</i>	<i>Municipal</i>	Total	<i>Agglo</i>	<i>Municipal</i>	Total	<i>Agglo</i>	<i>Municipal</i>	Total	%
Dépenses	621,7	12,6	634,3	649,7	12,7	662,4	28,0	0,1	28,1	4%
Revenus	58,3	-	58,3	61,8	-	61,8	3,5	-	3,5	6%
Net	563,4	12,6	576,0	587,9	12,7	600,6	24,5	0,1	24,6	4%

Service de police

Principaux écarts - volet dépenses et revenus

(en années-personnes et en millions \$)

	Années-personnes			Dépenses			Revenus	Net	
	Agglo	Munic.	Total	Agglo	Municipal	Total	Agglo	Total	
Budget 2011 redressé	5 508	176	5 684	621,7	12,6	634,3	58,3	576,0	
✓ Conventions collectives et contributions				29,1	0,3	29,4		29,4	⇒ 5%
✓ Prestation de travail									
Policiers	100		100	0,3		0,3		0,3	} ⇒ -1%
Cadets	(18)		(18)	(0,5)		(0,5)		(0,5)	
Civils	(33)		(33)	(1,7)		(1,7)		(1,7)	
✓ Prêts et contrats de service	2		2	1,4		1,4	3,5	(2,1)	
✓ Biens et services				(0,6)	(0,2)	(0,8)		(0,8)	
Variation totale	51	0	51	28,0	0,1	28,1	3,5	24,6	4%
Prévisions budgétaires 2012	5 559	176	5 735	649,7	12,7	662,4	61,8	600,6	

Service de police

Dépenses par activités et par compétence

(en millions \$)

	Budget original 2011 redressé	Prévisions budgétaires 2012	Écart
Agglomération			
Sécurité publique			
Police	612,6	639,5	26,9
Brigadiers scolaires	6,8	7,8	1,0
Transport			
Bureau du taxi et du remorquage	2,3	2,4	0,1
Total agglomération	621,7	649,7	28,0
Municipal			
Transport			
Réglementation du stationnement	12,6	12,7	0,1
Total municipal	12,6	12,7	0,1
Total			
Sécurité publique			
Police	612,6	639,5	26,9
Brigadiers scolaires	6,8	7,8	1,0
Transport	14,9	15,1	0,2
Total	634,3	662,4	28,1

Service de police
Dépenses par objet, par catégorie d'emplois
et répartition de la prestation de travail

Dépenses par objet (en millions \$)	Agglo	Municipal	Total	%
Masse salariale	591,9	10,9	602,8	91%
Biens et services	54,0	1,8	55,8	8%
Contribution à l'École nationale de police du Québec	3,8	0,0	3,8	1%
Total	649,7	12,7	662,4	100%

Dépenses par catégorie d'emplois (en millions \$)	Agglo	Municipal	Total	%
Policiers (excluant les cadets)	513,2		513,2	85%
Cadets	1,5		1,5	1%
Brigadiers scolaires	7,8		7,8	1%
Autres civils	69,4	10,9	80,3	13%
Total	591,9	10,9	602,8	100%

Prestation de travail (en années-personnes)	Agglo	Municipal	Total	%
Policiers (excluant les cadets)	4 360		4 360	76%
Cadets	51		51	1%
Brigadiers scolaires	224		224	4%
Autres civils	924	176	1 100	19%
Total	5 559	176	5 735	100%

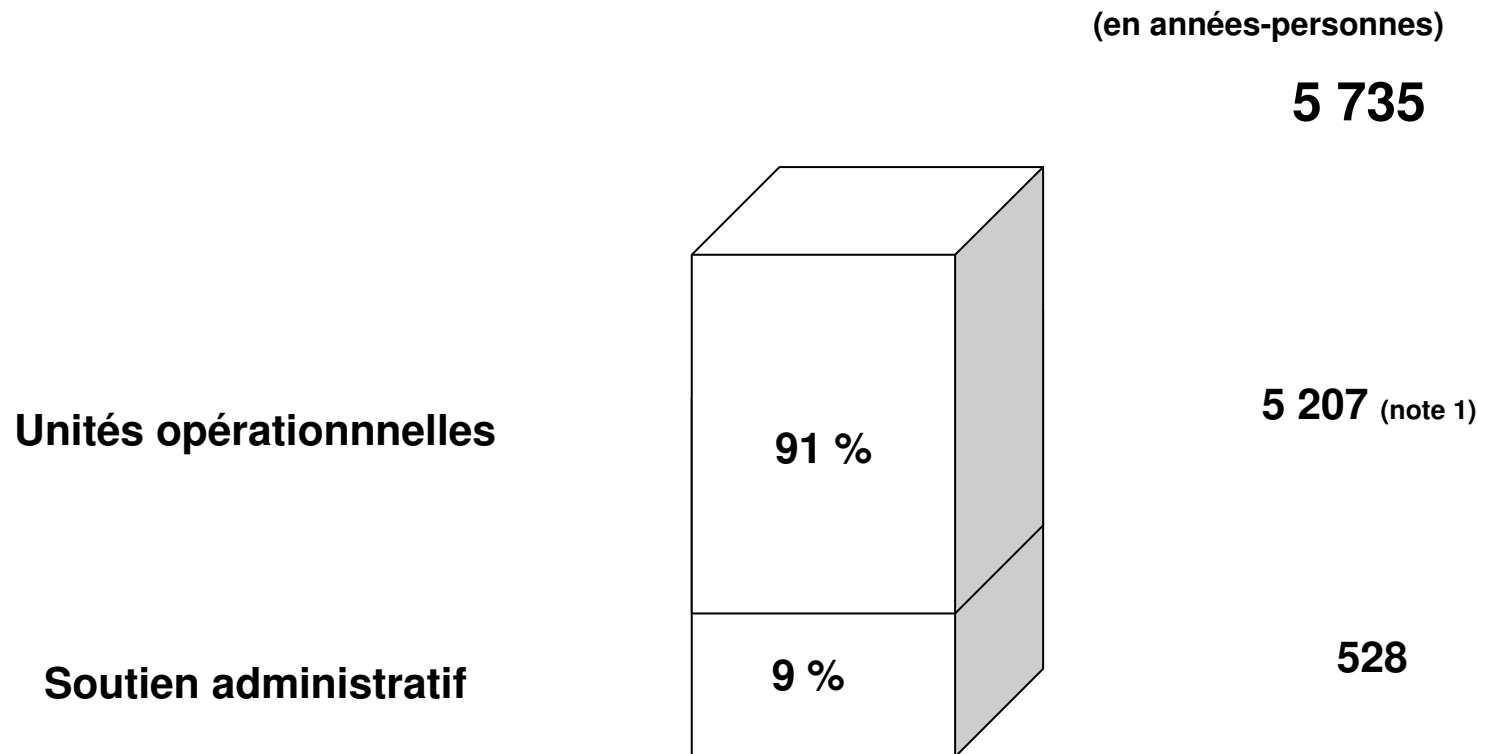
Service de police
Revenus par source

	Budget 2011		Prévisions budgétaires 2012		Écart
	(en millions de \$)	(en %)	(en millions de \$)	(en %)	(en millions de \$)
Ventes de services	8,5	14%	8,8	14%	0,4
Métro de Montréal	13,1	22%	14,0	23%	0,9
Gestion des alarmes non fondées	1,7	3%	1,7	3%	-
Prêts et contrats de service	24,0	42%	26,5	43%	2,5
Subventions	9,2	16%	9,0	14%	(0,2)
Autres sources de revenus	1,9	3%	1,8	3%	(0,1)
Total	58,3	100%	61,8	100%	3,5

SERVICE DE POLICE

OFFRE DE SERVICE

Service de police
Offre de service
Répartition de la prestation de travail



Note 1: Incluant 176 années-personnes dédiées à l'application de la réglementation du stationnement de compétence municipale

Service de police

Offre de service - répartition de la prestation de travail

	années- personnes	%
UNITÉS OPÉRATIONNELLES		
✓ Postes de quartier	2 595	45%
✓ Unités régionales	1 026	18%
✓ Service des enquêtes spécialisées	669	12%
✓ Sécurité routière	316	6%
✓ Groupe Éclipse	72	1%
✓ Centre d'appels d'urgence	202	4%
✓ Réseau du transport en commun	144	2%
✓ Information policière	53	1%
✓ Autres	130	2%
	5 207	91%
UNITÉS SOUTIEN ADMINISTRATIF		
✓ Ressources humaines	119	2%
✓ Ressources matérielles	81	1%
✓ Ressources informationnelles	70	1%
✓ Missions internationales	55	1%
✓ Affaires juridiques et des affaires internes	45	1%
✓ Relations avec la communauté, recherche et communications corporatives	44	1%
✓ Autres	114	2%
	528	9%
TOTAL	5 735	100%

SERVICE DE POLICE

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

Service de police

Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

(investissements au brut et en millions \$)

	2012	2013	2014	2012 - 2014
Remplacement de véhicules	3,5	3,4	3,5	10,4
	3,5	3,4	3,5	10,4

SERVICE DE POLICE

RÉALISATIONS 2011

Cette section se veut un aperçu des grandes réalisations du SPVM en 2011. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de toutes les réalisations, mais de faits saillants qui s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques 2011. —Les résultats complets seront publiés au bilan 2011.

ORIENTATION 1 : Ancrer le service de police dans sa communauté	
Formation initiale des nouveaux policiers	Dans le cadre de la formation initiale des nouveaux policiers, une présentation leur est faite sur l'importance de bien connaître sa communauté afin de bien répondre à ses besoins. Par le biais d'un exercice pratique (exercice d'intégration des connaissances), le nouveau policier doit effectuer les recherches sur son futur poste de quartier et en établir un portrait qu'il présentera ensuite à son futur commandant. Cet atelier vise une meilleure connaissance et intégration des besoins et l'engagement du nouveau policier envers la future communauté qu'il aura à desservir.
Développement d'un programme d'accueil pour les policiers des postes de quartier	Le programme d'accueil développé vise à s'assurer que tous les policiers connaissent bien leur territoire, la population qu'ils desservent (ses besoins, ses attentes, ses problèmes) et les ressources du milieu, ainsi que de permettre aux nouveaux policiers du quartier de découvrir leur quartier sous les volets communautaires, géographiques, démographiques et autres. Dix-sept postes de quartier ont élaboré un nouveau guide d'accueil cette année, ainsi, tous les postes de quartier ont maintenant leur propre programme d'accueil.
Mois de l'histoire des noirs	Ce mois est l'occasion pour les citoyens, le personnel civil et policier du SPVM d'en apprendre davantage au sujet de communautés noires dans la société montréalaise. En février 2011, la thématique portait sur le partage de son histoire, ses valeurs, ses souvenirs, son appartenance et ses amitiés. C'est dans cette optique que le SPVM a décidé de produire un cahier spécial sous forme de récits de vie constructifs pour ensuite en faire le lancement au cours de la Semaine d'actions contre le racisme (du 21 au 25 mars 2011). Plusieurs citoyens et membres du SPVM ont accepté de consacrer un moment de réflexion à la rédaction d'un texte pour décrire leur propre expérience ou celle d'une personne de la communauté noire qu'il connaissait.
L'envol des Aigles	Le commandant du poste de quartier 15, un agent sociocommunautaire et un agent de concertation civil ont participé à la projection du documentaire « L'envol des Aigles » à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque. Ce projet a été mis sur pied afin de garder les adolescents sur les bancs d'école et leur offrir une alternative à la criminalité. Des policiers, des parents, des entraîneurs et des professeurs ont mis leurs efforts en commun dans la mise en place d'une équipe de football à la Polyvalente Honoré-Mercier. Ce documentaire percutant exposait l'aventure de ces jeunes joueurs qui, pendant une année, ont appris à devenir des hommes. Il s'agissait, d'autant plus, d'un bel exemple de policiers impliqués dans leur communauté.
Unité sans violence	Dans le cadre du projet Unité sans violence, à la suite de rencontres de policiers avec des élèves du primaire dont le but est d'exposer le rôle de la police dans la société, quelques jeunes se sont démarqués lors des conférences et ont été invités à passer une journée au Centre de formation continue de la police. Ils ont pu voir des policiers en action dans divers aspects de leur travail. Plusieurs jeunes ont profité de cette activité.
Pièce de théâtre « La larme du silence »	Le 9 mars 2011 s'est tenu le lancement de la pièce de théâtre la larme du silence au Centre Roussin de Pointe-aux-Trembles. Cette pièce de théâtre se veut un outil pédagogique pour contrer la violence conjugale et s'inscrit dans le plan d'action de la Table de concertation en matière de violence conjugale de la Pointe-de-l'Île. Cette pièce couvre les différents aspects de la violence conjugale en s'attardant davantage à la violence psychologique. La conception de cette oeuvre théâtrale, à laquelle l'agent sociocommunautaire du poste de quartier 49 participe depuis le tout début du projet, est le fruit d'une collaboration avec l'entreprise Épiderma. Vu le succès obtenu, ce projet pourrait s'étendre à l'ensemble des postes de quartier du SPVM.
Policiers et citoyens, ensemble pour la communauté montréalaise	Au cours des dernières années, le SPVM a élaboré des programmes de formation et a mis en place diverses mesures destinées à favoriser un rapprochement entre les policiers et les citoyens. Depuis sa nomination, le nouveau directeur du SPVM a instauré des pratiques visant à soutenir les initiatives et comportements porteurs d'engagements parmi les policiers et policières de la Ville de Montréal. Ce contexte de renouveau au sein du SPVM a amené la Commission de la sécurité publique à initier une consultation publique sur le thème des relations entre les policiers et les Montréalais. Deux rencontres se sont tenues le 7 avril et le 4 mai dernier. Le 7 avril, la consultation a dû être écourtée en raison de manifestants venus perturber le déroulement de la consultation, cependant, la rencontre du 4 mai a permis d'avoir des échanges sincères et constructifs avec les personnes présentes.

Club de boxe l'Espoir	<p>Le combat se poursuit cette année, alors que le Club de boxe l'Espoir a annoncé, le 28 avril dernier, la tenue de son 5e gala annuel le vendredi 6 mai 2011 à la TOHU. C'est en présence de son président d'honneur, M. Éric Lucas, ex-champion du monde de la WBC de 2001 à 2003 et président d'Interbox, que l'invitation au 5e anniversaire a été lancée. Toujours sous le thème « Boxons ensemble pour combattre l'exclusion sociale, le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, M. Marc Parent, s'est aussi joint à l'événement. Fondé en 2005, à la suite de l'obtention d'une aide financière de la Ville de Montréal, le Club de boxe l'Espoir a pris forme en partenariat avec l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, le Service de police de la Ville de Montréal, la Commission scolaire de Montréal et l'organisme communautaire La Maison d'Haïti.</p>
Patrouille de type COBRA	<p>Dans un souci de travailler en complémentarité, en concertation et en collaboration sur des projets conjoints, la direction du poste de quartier 23 s'est penchée sur ce qui pourrait être fait, en sortant du cadre établi, pour créer des opportunités d'échange et de travailler sur les perceptions de part et d'autre, avec ses divers partenaires. C'est dans cet objectif que des opportunités de patrouille de type COBRA ont été offertes sur une base régulière aux partenaires. Depuis 2010, c'est plus de 17 personnes, partenaires, gestionnaires d'organismes, élus des trois paliers de gouvernements qui ont participé à une soirée de patrouille dans le quartier Hochelaga. Pour l'été 2011, déjà 8 soirées de patrouille ont été réalisées, soit une fin de soirée et un début de nuit à répondre aux appels, à visiter les piqueries, à discuter avec les prostitués et à voir des interventions policières en temps réel. Les commentaires sont élogieux et les lettres de remerciements sont fréquentes.</p> <p>Mais par-dessus tout, c'est de constater et d'apprécier l'étonnement des gens, le changement de perception face au travail policier et l'augmentation de la collaboration, le resserrement des liens et la collaboration qui s'installe ou s'intensifie. Il n'y a aucun doute que ce type d'activité est essentiel au développement et au maintien de relations étroites et harmonieuses entre les différents partenaires en place dans le quartier et le personnel du SPVM. Devant le succès que connaît cette pratique auprès des partenaires, cette activité enrichissante et gagnante se poursuivra.</p>
Projet Police dans sa communauté	<p>L'initiative de ce projet s'inscrit dans la continuité du projet COOP (projet qui vise à présenter différentes facettes du travail policier au SPVM, en permettant aux partenaires de venir faire un cobra (patrouille de courtoisie) et qui a connu un immense succès. Le projet Police dans sa communauté consiste à inviter un ou deux agents de chaque groupe de travail à vivre une expérience avec l'un des partenaires du secteur, soit Sortie de Secours, Intervention du parc Oscar Peterson, Passerelle, Centre St-Charles, BUMP et Formetal. En somme, il s'agit un peu d'un retour d'ascenseur, les agents effectuent un cobra à leur tour chez leurs partenaires. Cette démarche a permis aux policiers de se familiariser avec le travail des intervenants et à favoriser des liens avec la communauté desservie par l'organisme. Les résultats obtenus sont très prometteurs pour les projets à venir dans la mesure où les agents qui ont participé ont émis des commentaires très positifs sur leur participation, ainsi que sur l'accueil qui leur a été réservé par les groupes.</p>
Conférences en santé mentale	<p>Le comité en santé mentale du poste de quartier 3 a initié une journée de conférence au niveau des jeunes à risque de 6 à 18 ans le 20 mai dernier. Cette journée visait nos partenaires, organismes, milieux scolaires, Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Ouest-de-l'Île et les policiers du SPVM qui ont un intérêt pour la santé mentale. Plus de 80 participants ont assisté aux différentes conférences présentées par des spécialistes en la matière. De plus, quelques pistes de solutions ont été apportées et une collaboration avec les partenaires semble émerger de cette rencontre.</p> <p>Le 1er juin, un membre de la section des Relations avec la communauté a assisté à la formation croisée organisée par l'hôpital Douglas. Sous le nom de « Détection croisée: du repérage au diagnostic chez les jeunes âgés de 15 à 30 ans », cette formation avait pour objectif de mieux connaître la détection et le dépistage des problèmes de consommation abusive ou de toxicomanie, de mieux connaître la détection et le dépistage de la détresse psychologique ou des troubles de santé mentale et de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'évaluation, de l'exploration de différents types de consommation chez les adolescents en milieu scolaire vers les doubles problématiques bien établies.</p> <p>Le 5 octobre se tenait la cinquième édition de la journée « Conférence sur la santé mentale ». Le thème 2011 était : « Adolescent en otage » organisé par le SPVM en partenariat avec la Fondation des maladies mentales du Québec et la collaboration de Issula films. Le but de cette conférence était d'effectuer une sensibilisation sur la santé mentale des jeunes auprès du personnel policier, civil et des partenaires communautaires. Des informations plus précises ont été diffusées concernant le stress chez les ados : l'automutilation, l'accompagnement des adolescents en souffrance, les jeunes ayant vécu la guerre, grandir au travers de la DPJ et l'intervention policière auprès de jeunes en crise.</p>

<p>Équipe d'intervention en santé mentale</p>	<p>Le 8 septembre dernier, le poste de quartier (PDQ) 48 mettait en place une « équipe d'intervention en santé mentale » constituée d'un agent de quartier pour chacun des groupes de travail, un sergent et un sergent-détective agissant comme coordonnateurs et personnes-ressources. Les agents poursuivent leurs activités d'agent de quartier sur leur relève de travail respective, mais agissent à titre de personnes-ressources et interviennent ou soutiennent leurs collègues lors d'interventions auprès de personnes présentant des problèmes de santé mentale. Tous les policiers qui se sont impliqués volontairement dans cette approche ont manifesté un grand intérêt à l'égard des interventions auprès de cette clientèle. La présence dans le secteur du PDQ 48 de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, ainsi que de plusieurs points de services et résidences dédiés au support aux personnes présentant des problèmes de santé mentale amènent les policiers à intervenir fréquemment auprès de cette clientèle vulnérable. Des statistiques établissent à environ 35 % la proportion des interventions policières effectuées auprès de personnes présentant des problèmes de santé mentale, ce qui démontre qu'il faut y accorder une importance toute particulière.</p> <p>Par ailleurs, l'implication des partenaires prend toute son importance et à cet égard, une rencontre d'échanges s'est tenu le 21 septembre dernier. La présence de policiers du PDQ 3, déjà impliqués dans une démarche semblable à l'intérieur de leur unité, d'un agent de la Section des relations avec la communauté, de huit représentants des deux CSSS desservant le secteur du PDQ 48, ainsi que de représentantes d'UPS-Justice (urgence psychosociale) a permis d'établir des liens avec les membres de l'équipe d'intervention en santé mentale du PDQ 48. Cette rencontre a été une occasion pour les partenaires d'échanger sur leur réalité et de mieux connaître les rôles de chacun. D'autres étapes et démarches sont à venir afin de mieux répondre aux besoins de cette clientèle.</p>
<p>Projet « Les Survivantes »</p>	<p>Le 25 octobre 2011 se tenait le lancement officiel du projet « Les Survivantes ». Ce projet qui a été mis sur pied par le volet prévention de la Section enquêtes multidisciplinaire et coordination jeunesse du Service à la communauté de la Région Ouest, consiste à offrir des séances d'information aux différents professionnels œuvrant auprès des victimes d'exploitation sexuelle. Il vise également à sensibiliser les victimes et à les informer sur les diverses ressources susceptibles de les aider à sortir de ce milieu. C'est à la suite de nombreuses consultations auprès des victimes, des partenaires institutionnels et communautaires ainsi que de notre personnel que ce projet a été mis en œuvre. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels est un partenaire important dans ce dossier. Beaucoup de médias ont assisté à la conférence de presse ainsi que plusieurs partenaires institutionnels et communautaires. Plusieurs reportages ont été diffusés dans les médias et les porte-parole ont accordé plusieurs entrevues.</p>
<p>Projet « Soccer, la vie »</p>	<p>Quatrième année d'activité du projet « Soccer, la vie » qui a eu lieu le 27 mai dernier et qui est devenue un incontournable pour les directions des deux écoles cibles du secteur du poste de quartier 9. Les étudiants anticipent cette journée avec beaucoup de fébrilité. Ce projet contribue au développement de la relation de confiance entre les jeunes, les partenaires (ville de Côte-St-Luc, Sécurité publique, Services des meures d'urgence (SMU) et Citoyens en patrouille (vCop) et les agents du poste de quartier 9. Près de 200 jeunes ont participé à l'événement. Environ 35 jeunes ont pris part à la partie de soccer, alors que les autres contribuaient à l'encouragement des joueurs. Le BBQ, avant la partie, a permis aux jeunes des deux écoles d'échanger dans le respect. Comme toutes les années, le projet ne serait pas réalisable sans la contribution de certains partenaires, des écoles et du SPVM.</p>

ORIENTATION 2 : Assurer la sécurité de la population	
Bilan routier	Comparativement à la même période en 2010, soit de janvier à octobre, le nombre de collisions mortelles sur le territoire est demeuré le même (27), tandis que le nombre de blessés graves a baissé de 7,2 %, soit 207 collisions.
Sécurité routière	<p>La recherche contribue à améliorer le bilan routier. La Section recherche et planification effectue actuellement l'analyse des accidents avec blessés survenus sur le territoire du SPVM. L'objectif fixé est donc de fournir un portrait des collisions à la suite desquelles les policiers ont eu à intervenir et à rédiger un rapport d'accident. Il s'agit principalement des accidents avec blessés qui ont eu lieu sur le territoire du SPVM, ce qui exclue les autoroutes. Ce portrait prendra la forme d'un complément d'information aux profils de quartier mis à jour récemment. Il consistera essentiellement en une ou plusieurs cartes qui identifieront les lieux des accidents et une série de données statistiques sur certaines caractéristiques des collisions (nombre de véhicules, nombre de blessés, etc.). Il est prévu de produire un profil par PDQ, pour un total de 33.</p> <p>Un autre projet de recherche connexe vise à analyser le contexte des collisions avec blessés qui ont lieu sur le territoire du SPVM. (Dans quelles circonstances ont lieu les accidents avec blessés à Montréal? Quels facteurs influencent le nombre de collisions? Quelles sont les possibilités de prévention pour le SPVM?). Il sera basé sur la compilation des rapports d'accidents de circulation remplis par les policiers. Cette analyse vise à informer et fournir des pistes d'intervention aux policiers.</p>
Visibilité policière	La visibilité policière est l'un des éléments contribuant à assurer un environnement urbain agréable, paisible et sécuritaire, c'est pourquoi le SPVM en fait une priorité. Au 31 octobre 2011, les policiers et les cadets avaient effectué 54 93 heures de patrouille à vélo et 192 135 heures de patrouille à pied. Pour ce qui est de la patrouille dans le métro : 117 640 heures ont été réalisées tant par les policiers du métro, que par les policiers du groupe Éclipse et des postes de quartier.
Campagne de sécurité auprès des cyclistes	« Le partage de la route entre cyclistes et automobilistes, c'est kifkif! » — Le SPVM donnait un coup d'envoi le 7 juin à la campagne de sécurité des cyclistes qui se déroulera tout au long de l'été. La campagne kifkif mise sur la responsabilité partagée entre automobilistes et cyclistes et encourage les usagers à partager la route de façon sécuritaire. Les membres de la Brigade urbaine du SPVM ont pour leur part entrepris une activité de sensibilisation du 13 au 30 juillet auprès des cyclistes montréalais, afin de les informer du danger de circuler à bicyclette en écoutant de la musique à l'aide d'écouteurs, et ce, bien qu'interdit au Code de la sécurité routière. Depuis quelques années à Montréal, le cyclisme est passé de simple loisir à un moyen efficace de transport. Plusieurs nouveaux adeptes prennent place sur les rues et nous constatons une hausse significative de citoyens à vélo. Ce phénomène interpelle le SPVM qui doit analyser et observer les comportements de ces nouveaux cyclistes.
Semaine intensive d'interventions auprès des cyclistes et des conducteurs de la STM	Le SPVM et la STM ont effectué huit opérations (le matin et le soir) dans le but de rejoindre ces usagers de la route et d'intervenir sur l'importance de respecter les règles de circulation. La STM tenait des interventions auprès des chauffeurs à la sortie des centres de transport, tandis que le SPVM tenait des interventions de prévention ou de répression à des lieux prédéterminés, et ce, en fonction du nombre d'accidents impliquant des cyclistes et des autobus de la STM.
Campagne de sécurité routière des écoliers	Le 29 août, le commandant responsable de la Division de la sécurité routière et de la circulation au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et monsieur Claude Trudel, responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, ont invité les représentants des médias au lancement de la campagne de sensibilisation à la sécurité routière des écoliers dans le cadre de la rentrée scolaire 2011. Les policiers présents ont assuré une présence accrue pour la rentrée des élèves. Une attention particulière a été portée aux automobilistes qui ne respectaient pas les espaces de stationnement permis ainsi que les règles concernant les autobus. Cette année 8 669 constats d'infraction ont été émis par l'ensemble des policiers et des agents de stationnement.
Système de reconnaissance de plaque d'immatriculation (SRPI)	<p>Le 20 avril dernier, le SPVM annonçait qu'il se préparait à implanter un système de reconnaissance de plaques d'immatriculation. En effet, le Service a effectué l'installation de ce nouveau système sur 30 véhicules de patrouille en juin dernier. Les véhicules de patrouille munis d'un SRPI circulent maintenant à divers endroits sur le territoire de l'île de Montréal. L'acquisition d'un système de reconnaissance de plaques d'immatriculation s'inscrit dans l'ensemble des initiatives mises de l'avant par le SPVM afin d'améliorer la sécurité routière. À l'aide de caméras installées sur les véhicules de patrouille, ce système permet de repérer rapidement les automobilistes qui circulent sans autorisation ou avec des plaques d'immatriculation non conformes.</p> <p>Le SRPI facilite également la recherche de personnes disparues en permettant de repérer les véhicules impliqués dans des cas d'alertes Amber. Ce système pourra aussi servir à repérer les véhicules volés ainsi que les personnes recherchées pour des mandats. Les caméras du SRPI sont uniquement utilisées pour lire et décoder les numéros d'immatriculation des véhicules. Une photo de l'arrière du véhicule repéré par le système dans son environnement apparaît à l'écran pour permettre au policier d'identifier rapidement le véhicule concerné. Bien entendu, la confidentialité de ces images est une priorité pour le Service de police de la Ville de Montréal.</p>

Session d'information sur le portefeuille des normes canadiennes en prévention de la toxicomanie chez les jeunes	<p>En avril dernier, une session d'information a été donnée par le Service des enquêtes spécialisées et coordonnée par la section des Relations avec la communauté. Le Centre canadien de lutte à l'alcoolisme et aux toxicomanies (CCLAT) a présenté un guide (le portefeuille des normes canadiennes en prévention de la toxicomanie chez les jeunes) au sous-comité drogues de l'Association canadienne des chefs de police. Ce guide, validé par des chercheurs, présente une méthode (les étapes) d'analyse, d'implantation et d'évaluation pour s'assurer que nos interventions en prévention de l'usage des drogues dans les milieux scolaires, communautaires et familiaux sont les plus adéquates possible selon le milieu, la clientèle et les besoins. Le CCLAT a mandaté l'organisme CLIPP, qui se spécialise dans la vulgarisation des travaux de recherche, pour informer et outiller nos agents à utiliser les normes dans leur milieu. Les normes leur ont été présentées et ils ont fait du travail en sous-groupes pour voir comment ils pouvaient les utiliser dans leur quartier. Le SPVM devient ainsi le premier corps de police au Canada à avoir formé ses agents pour l'utilisation de ces normes.</p> <p>Ainsi, des représentants de la GRC d'Ottawa, de l'Association des directeurs de police du Québec et de la SQ ont assisté à notre journée d'information pour voir comment nous avons procédé. De plus, une présentation, de notre journée et des résultats d'évaluation, a été faite lors de la rencontre du comité drogue de l'ACCP à Montréal le 17 mai dernier. Les agents sociocommunautaires disposent maintenant d'un outil qui leur permet de mieux préparer, cibler et évaluer leurs interventions en prévention de l'usage des drogues chez les jeunes avec leurs partenaires. C'est d'ailleurs un outil générique qui peut être utilisé pour une multitude d'autres problématiques sur lesquelles nos agents sociocommunautaires interviennent (intimidation, taxage, violence, etc.).</p>
Projet Sentier	<p>Un message aux résidants a été publié sur le site Internet du SPVM ainsi que dans les journaux locaux concernant le projet Sentier afin d'éradiquer les actes indécents existant depuis 30 ans au Parc Angrignon; des hommes se donnant rendez-vous pour se livrer à des activités sexuelles en plein air. Du 1er au 17 juin, en six visites, des agents du SPVM en civil ont procédé à 22 arrestations. Plus de 40 personnes ont été arrêtées. La personne arrêtée est libérée sous promesse de comparaître en Cour municipale et des conditions lui sont imposées. Si elle y retourne, elle pourrait être arrêtée pour non-respect des conditions.</p>
Saisie historique en matière de stupéfiants à Montréal	<p>Au cours du mois d'avril, les enquêteurs de la Section antigang de la Division du crime organisé, en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC, ont procédé à l'une des plus importantes saisies jamais réalisées sur le territoire de Montréal. En effet, avec l'aide de nos partenaires, le SPVM a mené une opération qui a permis de retirer du marché 35 kg d'héroïne, d'une valeur de plus de 50 M\$ au prix de revente sur le marché. La cargaison, trouvée dans le Port de Montréal dans un conteneur en provenance du Pakistan, aurait été importée sur le territoire montréalais par la mafia turque. L'enquête a aussi permis de démontrer que cette organisation criminelle entretenait des liens avec la mafia italienne. L'enquête a mené à l'arrestation d'une personne.</p>
Projets visant la lutte au trafic de stupéfiants	<p>Au cours du mois de mai, à la suite des informations provenant de différentes sources, voulant qu'un membre du crime organisé asiatique soit un trafiquant de Crystal Meth qui s'approvisionne à Toronto, le SPVM a amorcé une enquête. Différentes stratégies furent mises sur pied, qui ont conduit à l'arrestation de deux individus reliés au crime organisé. Différentes accusations ont été portées contre ces individus et plusieurs articles ont été saisis, dont plus d'un kilo de Crystal Meth, il s'agit de la plus importante saisie de ce produit à ce jour, pour le SPVM.</p>
Éclipse	<p>Le mandat du groupe Éclipse a été revu, faisant dorénavant la lutte à la criminalité de violence sous toutes ses formes. Le groupe concentre ses activités au centre-ville pendant la période estivale et sur tout le territoire pendant la période hivernale. Le groupe Éclipse se rapproche donc des cibles d'enquêtes et soutient les postes de quartier afin de renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité de la population.</p>
Règlement sur les bagarres	<p>À la fin de juin, grâce aux efforts déployés, un règlement sur les bagarres est entré en vigueur. Ce nouveau règlement favorise le maintien de l'ordre public, s'applique à l'ensemble des 19 arrondissements de la Ville de Montréal. Dès qu'un policier constate la participation à une bagarre dans un endroit public, un constat d'infraction de 500 \$ à 3 000 \$ peut être donné aux contrevenants, afin de les dissuader de recommencer.</p>
Projets visant à contrer les fraudes	<p>Au tout début de mai, le module fraudes générales des crimes économiques a procédé à l'arrestation en flagrant délit de onze individus lors d'une importante distribution de cartes de guichet automatique contrefaites. Plus de 700 cartes contrefaites furent saisies prévenant ainsi des fraudes pour une valeur de plus d'un million de dollars sur notre territoire. De plus, le laboratoire où se fabriquaient les fausses cartes fut perquisitionné et tous les équipements pour la fabrication des faux ont été saisis.</p> <p>Toujours en mai, les enquêteurs de l'unité de la Fraude financière procédaient, après plus d'un an d'enquête, à l'arrestation du suspect pour une fraude à la Ponzi touchant 4 victimes de la communauté juive de New York. Le montant de la fraude est d'environ 9,3 millions de dollars. L'individu a ainsi comparu sous de multiples chefs en matière de fraude (un stratagème à la Ponzi consiste à payer ou à rembourser des investisseurs avec l'argent d'investisseurs subséquents).</p>

Projet visant le démantèlement d'une organisation liée au proxénétisme et aux agences d'escortes	En juin dernier se tenait une opération qui a mené au démantèlement d'une organisation liée au proxénétisme et aux agences d'escortes. L'enquête a permis d'établir que plus de 80 jeunes femmes se sont prostituées pour le compte de ces agences. Sept réceptionnistes s'occupaient de prendre les appels des clients, pendant qu'une vingtaine de chauffeurs s'occupaient de transporter les escortes. L'opération a permis de réaliser 11 perquisitions menant à des saisies importantes et à l'arrestation de cinq suspects. L'enquête se poursuit et d'autres perquisitions pourraient être effectuées suite aux résultats obtenus dans l'opération.
Arme à impulsion électrique	Au mois de juillet dernier, le SPVM a obtenu l'autorisation d'augmenter le nombre de ses armes à impulsion électrique. Dès janvier 2012, 12 appareils seront déployés sur l'ensemble du territoire afin de rendre l'arme plus accessible aux policiers qui auraient à utiliser cette arme alternative lors d'interventions.
Sensibilisation du public aux vols d'équipements électroniques portables	La problématique des vols d'appareils électroniques étant à la hausse sur le territoire de la Ville de Montréal et à l'intérieur du réseau du métro, les commandants des quatre centres d'enquêtes du SPVM et de la Section métro ont uni leurs efforts afin d'adopter une approche intégrée et ainsi mieux faire face à cette problématique. Différentes initiatives ont été entreprises afin d'assurer une meilleure cohésion et une plus grande efficacité. Notons la participation de la Section métro à une importante activité de prévention tenue près de plusieurs stations de métro le 28 mars dernier. La Section métro a distribué près de 14 000 dépliant de prévention intitulés « Attention! Surveillez vos gadgets, car d'autres les surveillent... » aux usagers des stations de Berri-UQAM et Lionel-Groulx. La Société de transport de Montréal (STM) a également appuyé le SPVM en diffusant notamment le dépliant sur les écrans médias disponibles sur les quais. De façon répressive, un projet a conduit en juin 2011 à l'arrestation de 7 personnes (6 juvéniles et un adulte). Environ 100 chefs d'accusations criminelles ont été portés en lien avec une trentaine d'événements. Depuis leur arrestation, nous dénotons une diminution d'environ 32% des vols qualifiés dans le réseau du métro.
L'outil Web brocanteur permet aux policiers de retrouver les biens volés	Les enquêteurs du Module brocanteurs de la région Nord et Est ont retrouvé par l'entremise de l'outil Web brocanteur des violons, d'une valeur totale de 180 000 \$, dérobés lors d'une introduction par effraction. Le 20 juillet dernier, un couple contacte les policiers afin de rapporter un vol qui s'est produit à l'intérieur de leur demeure, lors de leur absence. Huit violons d'une grande valeur ont été dérobés. Les enquêteurs travaillant sur le dossier procèdent aux vérifications nécessaires via le Web brocanteur, ce qui leur permettra de localiser et récupérer sept des huit violons dérobés ainsi que d'autres biens volés lors de l'événement. Le Module brocanteurs des régions Nord et Est du SPVM est en fonction depuis le 1er mars dernier. Les enquêteurs de ce module utilisent l'outil Web brocanteur un logiciel informatique obligeant, entre autres, les commerces de type « prêteurs sur gages » ou « brocanteurs » à télécharger les informations relatives à leurs transactions, et ce, de façon quotidienne. Le logiciel Web brocanteur aura permis, à ce jour, de récupérer l'équivalent de 292 100 \$ en marchandises volées.
Programme Surveillance Cloverdale (PSC)	Les membres de la Coopérative d'habitation de Cloverdale se sont mobilisés pour améliorer leur qualité de vie en formant un comité de sécurité. À la suite de l'implication des bénévoles et dans l'esprit de collaboration pour assurer un quartier paisible et sécuritaire, le personnel du poste de quartier 3 a présenté un projet détaillé d'un programme de surveillance de quartier. Cette rencontre s'est déroulée en février. Suite à cette rencontre, le poste de quartier 3 a reçu la bonne nouvelle : les membres du Conseil d'administration de la COOP ont voté à l'unanimité pour aller de l'avant et entreprendre les démarches pour l'implantation du programme. Afin de soutenir et de valider le programme, un chercheur de l'Université de Montréal s'est joint au comité de travail à l'automne. Le comité de sécurité du terrain de jeu est déjà en place et patrouille la COOP quelques soirs par semaine et chaque week-end. Le secteur de Cloverdale est divisé en neuf secteurs qui comprennent chacun des chefs de secteur pour surveiller neuf blocs d'appartements et un capitaine pour chaque bloc pour soutenir les membres résidents. Une fois en vigueur dans sa totalité, le programme pourra servir comme modèle pour d'autres complexes, telles les habitations à loyers modiques.
Bilan brigade urbaine	La Brigade urbaine pour une troisième année (15 mai au 17 septembre) a su relever le défi de rendre les événements festifs sécuritaires, de soutenir les postes de quartier et d'offrir un service à la clientèle de qualité. Les demandes de soutien pour les divers services d'ordre ont progressé par rapport à 2010.

ORIENTATION 3 : Développer une organisation agile, performante et efficiente, empreinte d'une culture d'engagement

Renouvellement du contrat de travail des policiers	Pour la première fois depuis 2003, la convention collective est le résultat d'une entente entre les parties à la suite de négociations. Cette négociation est représentative de l'ouverture centrée sur le dialogue qui caractérise le climat qui s'est installé au sein du SPVM. Cette entente va également donner la latitude nécessaire pour consolider une police de quartier agile et adaptée aux besoins des citoyens. L'entente permet, entre autres, de mettre en place un nouveau programme de travail. De plus, les parties ont trouvé une solution à la précarité d'emploi des nouveaux policiers par le biais du statut de policier auxiliaire.
Profilage racial	Afin d'avoir une compréhension commune de ce phénomène et dans le cadre de sa nouvelle politique sur les relations policiers-citoyens, le SPVM a fait sienne la définition de profilage racial de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. De plus, un plan stratégique sera déposé sous peu afin d'établir les principes qui aideront à baliser les actions de tous les membres du SPVM.
M-IRIS	Le projet M-IRIS (Montréal – Inscripton et recherche de l'information sur la sécurité) qui se poursuit depuis 2009, constitue une avancée technologique importante pour le SPVM. Ce projet a pour but d'assurer l'automatisation du flux d'information policière, à partir de l'appel reçu du citoyen jusqu'à la présentation du dossier devant la cour, en passant par la rédaction du rapport d'événement et d'enquête. Au cours de la dernière année, le projet M-IRIS a connu plusieurs ajustements. Toutefois, l'ensemble du personnel des postes de quartier de la région Ouest et Nord utilise désormais ce système pour saisir et consulter les informations reliées aux événements survenus sur l'île de Montréal. L'équipe de projet poursuit les démarches entamées afin de rendre ce nouvel outil plus convivial et plus performant.
Radiocommunication	Au cours des dernières années, le SPVM a travaillé de pair avec la Ville de Montréal et différents partenaires afin de mettre en place un système évolué de radiocommunication. En août, une étape importante a été franchie dans ce projet. Un appel d'offres a été lancé afin de choisir le fournisseur qui installera et fera l'entretien de l'infrastructure du nouveau réseau de communication vocale. Ce réseau qui sera utilisé, entre autres, par le SPVM et le Service de sécurité des incendies de Montréal amènera plusieurs avantages. Notamment, il permettra la confidentialité des communications, une meilleure qualité de réception et facilitera la coordination des interventions entre différents intervenants.
Nouvelle façon de faire en matière de patrouille à pied	Un nouveau projet est actuellement à l'étude dans le but de faire la promotion de la patrouille à pied auprès des agents qui sont affectés à la réponse aux appels. Ce projet s'inspire du modèle « Park and Walk » qui permet notamment d'augmenter la visibilité policière et le sentiment de sécurité des citoyens. Les agents sont encouragés à stationner (park) leur véhicule et à passer du temps de patrouiller à pied (walk). Lors de cette patrouille à pied, on s'attend de ces policiers qu'ils rencontrent des citoyens ou des commerçants, qu'ils recueillent de l'information, qu'ils rendent visite à des personnes plus vulnérables ou qu'ils offrent des conseils en matière de prévention du crime. L'équipe de la Section recherche et planification a contribué en effectuant un sondage auprès de ±200 commerçants les 4 et 5 avril dernier. Le but était d'obtenir un meilleur portrait de leur perception sur la police et de la qualité des interventions policières lors des patrouilles à pied. Un deuxième sondage sera effectué après 18 mois, afin de comparer les résultats.
Programme Leadership in Counter Terrorism	Le programme de formation "Leadership in Counter Terrorism (LinCT)" comprend quatre étapes dont les deux premières ont eu lieu respectivement à Édimbourg en Écosse et à Belfast en Irlande du Nord, du 24 septembre au 7 octobre 2011. Les membres de ce programme (chapitre de l'Atlantique) proviennent de plusieurs organisations policières à travers le monde et ont la responsabilité du volet antiterrorisme au sein de leur Service respectif. Ils sont aussi à même de prendre des décisions et d'influencer le développement de la notion d'antiterrorisme. Le partenariat rendu nécessaire dans la lutte au terrorisme, les membres de ce programme dont le SPVM fait partie ont assisté à des conférences, les amenant à poursuivre et à bonifier les stratégies internationales développées en antiterrorisme. Ils ont été amenés à intégrer les notions de leadership et de contre-terrorisme, dans une optique de pensées stratégiques, de prévention et de vision globale, par le biais de travaux de groupe, de discussions, d'échanges et d'un travail de réflexion. La participation du SPVM nous permet de maintenir le partenariat inter-organisations, de procéder à une mise à jour des tendances, des nouvelles avenues et méthodes des terroristes et du terrorisme. Enfin, ce programme nous permet aussi de pousser la réflexion et d'élargir notre vision organisationnelle face à ce fléau qu'est le terrorisme.
Séminaire Intersection	Le 31 mai et 1er juin se tenait le séminaire Intersection, à Lévis. Ce séminaire a permis aux agents préventionnistes ou communautaires d'échanger, partager et apprendre davantage sur l'approche de police communautaire. Il s'agissait aussi d'une occasion unique pour les intervenants de développer leur réseau professionnel. Chaque année, des projets qui se distinguent reçoivent le Prix d'excellence Intersection. Le projet « Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance » (EMRII), du poste de quartier 21 s'est vu remettre le deuxième prix en 2011. Ce projet de partenariat avec le CSS Jeanne-Mance vise à combler un chaînon manquant des services en itinérance en favorisant une meilleure complémentarité des interventions du Service de police de la Ville de Montréal avec celle des autres secteurs. Il vise également à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des quartiers en diminuant les tensions autour des questions de cohabitation et avoir une réponse adaptée aux réalités de la population itinérante. De plus, le projet « Habitations Saint-Sulpice », du poste de quartier 27 se trouvait parmi les finalistes. Depuis 2009, plusieurs crimes violents et incivilités liés à un gang de rue émergent sont survenus sur le territoire des habitations à loyers modiques (HLM) Saint-Sulpice. Le poste de quartier 27 a donc interpellé plusieurs partenaires afin d'élaborer une stratégie en mode de résolution de problèmes.

<p>Collaboration avec la Chaire d'éthique de l'Université de Sherbrooke</p>	<p>En septembre dernier, des représentants du SPVM ont présenté la grille de rétroaction éthique et son utilisation à une équipe d'intervenants de la Chaire d'éthique appliquée de l'université de Sherbrooke. Cette occasion a permis d'exposer le travail réalisé depuis quelques années avec la communauté de pratique en emploi judiciaire de la force pour ensuite cibler plus particulièrement les actions posées en matière d'éthique appliquée aux opérations policières. Cette première rencontre initie une collaboration avec des praticiens en éthique de différents champs d'expertise. Depuis trois ans, l'équipe du SPVM travaille plus particulièrement avec certains policiers « coachs » afin qu'ils deviennent une vigie organisationnelle en matière d'éthique appliquée aux opérations policières. La communauté de pratique en emploi judiciaire de la force est propice aux rétroactions qui interrogent non seulement la façon de faire les choses, mais aussi les raisons qui les motivent.</p> <p>La rétroaction ainsi abordée permet de faire ressortir les notions de valeurs, véhiculant des émotions, des croyances, des préjugés, des prédispositions, du contexte spécifique et des normes. La collaboration avec la Chaire d'éthique de l'UdeS permettra au SPVM de déborder du cadre d'emploi de la force et de construire une vision élargie de la grille de rétroaction applicable à l'ensemble de nos pratiques professionnelles.</p>
<p>Jeux mondiaux de policiers et pompiers</p>	<p>Les jeux mondiaux de policiers et pompiers se tiendront à Montréal en 2017. Montréal s'est distinguée des deux autres villes finalistes Toronto et Chengdu par plusieurs éléments qui ont fait la différence. D'une part, l'importante participation d'un grand nombre de nos policiers et de pompiers montréalais à ces jeux, au fil des ans, ainsi que le mentorat sportif qu'ils exercent auprès de plusieurs jeunes de la communauté en partageant leur passion. D'autre part, le désir des organisateurs montréalais de redonner à la communauté tous les profits et avantages découlant de l'obtention de ces jeux. Finalement, les efforts concertés et le soutien de la Ville, d'autres organisations partenaires et de membres de divers horizons de la communauté, ont été soulignés par la réception de lettres d'appui.</p>
<p>Implantation chez les agents de stationnement d'un programme de prévention « Santé psychologique » en projet pilote</p>	<p>Amorcé en début d'année 2011, ce projet paritaire est effectué en partenariat avec l'APSAM (l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales »), et la Chaire en Gestion de la SST de l'université Laval. Dans un premier temps, le projet consistait à présenter au groupe de travail choisi, les objectifs du projet, et ce, afin de valider leur intérêt à y participer. Dans un deuxième temps, avec le groupe, il s'agissait d'identifier les problèmes et les leviers. Dans un troisième temps, d'identifier les solutions aux problèmes déterminés prioritaires par le groupe. Un projet de plan d'action, pour permettre d'aborder les problématiques et les solutions retenues par l'équipe, a été préparé et sera soumis prochainement au groupe pour consultation, bonification et acceptation. La phase finale sera la réalisation du plan d'action retenu. Les résultats obtenus, dans le cadre de ce projet pilote, influenceront les orientations de la Ville de Montréal en matière de prévention pour ses employés.</p>

Pour toute information, veuillez contacter les personnes-ressources :

Service de police de la Ville de Montréal

Budget de fonctionnement

Madame Diane Bourdeau
Chef de service
Ressources financières

1441, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2M6
Téléphone : 514 280-8550
Télécopieur : 514 280-2008

Principaux objectifs et réalisations

Monsieur Bruno Pasquini
Assistant-directeur
Bureau du directeur

1441, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2M6
Téléphone : 514 280-2000
Télécopieur : 514 280-2008